



1919

# **Réforme des compétitions**

## **Foot Entreprise et Critérium du Samedi Après-Midi**

*Adoptée par le Comité de Direction du 1<sup>er</sup> avril 2019*

## Exposé des motifs:

- Proposer une offre de pratique adaptée
- S'adapter à l'évolution du Football d'Entreprise et du Critérium
  - Baisse des licenciés
  - Diminution du nombre d'équipes engagées
- Réduire les contraintes réglementaires de ces championnats
- Objectifs:
  - Redynamiser la pratique du Foot Entreprise et du Critérium du S.A.M.
  - Proposer un championnat attrayant
  - Redéfinir une pyramide cohérente avec une base étoffée



## Réforme des compétitions Foot Entreprise et Critérium du S.A.M.

*« Fusion » du Critérium du Samedi Après Midi avec le Foot Entreprise du Samedi Après Midi*

La fusion de ces 2 championnats entraîne:

- La Suppression des championnats des équipes réserves pour le Foot Entreprise
- L'affectation des équipes réserves de R1 et R2 en R3 dès la saison 2019/2020
- La suppression de l'obligation d'engagement d'équipes réserves en R1 et R2

Lors de la saison 2019/2020, les 2 championnats sont fusionnés mais les groupes sont constitués en conservant la spécificité Foot Entreprise et Critérium du Samedi Après-Midi (saison de transition).

\*\*\*\*\*

Les Coupes de PARIS CREDIT MUTUEL IDF de Foot Entreprise et de Critérium fusionnent également dès la saison 2019/2020



# Réforme des compétitions Foot Entreprise et Critérium du S.A.M.

➤ *Fusion des championnats F.E. S.A.M. et Critérium du S.A.M.*

## Pyramide F.E. S.A.M. 2018/2019

<b>Régional 1</b> 24 éq.		<b>R1</b> 12   12 1ère   rés.		
<hr/>				
<b>Régional 2</b> 39 éq.	<b>R2</b> 10   9 rés. 1ère		<b>R2</b> 10   10 1ère   rés.	
<hr/>				
<b>Régional 3</b> 14 éq.		<b>R3</b> 14		

## Pyramide Critérium S.A.M. 2018/2019

<b>Régional 1</b> 12 éq.		<b>R1</b> 12		
<hr/>				
<b>Régional 2</b> 20 éq.		<b>R2</b> 10		<b>R2</b> 10
<hr/>				
<b>Régional 3</b> 18 éq.		<b>R3</b> 9		<b>R3</b> 9

# Réforme des compétitions Foot Entreprise et Critérium du S.A.M.

## ➤ Fusion des championnats F.E. S.A.M. et Critérium du S.A.M.

### Pyramide F.E. / C.R.S. Saison 2019/2020

<b>Régional 1</b> 24 éq.		<b>R1</b> F.E.	<b>R1</b> CRS				
		12	12				
<b>Régional 2</b> 40 éq.		<b>R2</b> F.E.	<b>R2</b> F.E.	<b>R2</b> CRS	<b>R2</b> CRS		
		10	10	10	10		
<b>Régional 3</b> 60 éq.		<b>R3</b> F.E.	<b>R3</b> F.E.	<b>R3</b> F.E.	<b>R3</b> F.E.	<b>R3</b> CRS	<b>R3</b> CRS
		10	10	10	10	10	10

- Fusion des 2 championnats en 1 seul
- Conservation des groupes FE et C.R.S. en R1 et R2
- Intégration des réserves en R3
- Possibilité de « mixer » les clubs de FE et CRS en R3 selon le nombre d'équipes engagées
- Possibilité d'avoir des groupes à 12 en R3

### Pyramide après saison de transition 2020/2021

<b>Régional 1 Elite</b> 12 éq.			<b>R1 Elite</b> 12				
<b>Régional 1</b> 20 éq.			<b>R1</b> 10	<b>R1</b> 10			
<b>Régional 2</b> 30 éq.			<b>R2</b> 10	<b>R2</b> 10	<b>R2</b> 10		
<b>Régional 3</b> 60 éq.			<b>R3</b> 10	<b>R3</b> 10	<b>R3</b> 10	<b>R3</b> 10	<b>R3</b> 10

- Création d'une division R1 Elite
- Passage de 40 à 30 équipes en R2 pour maintenir une pyramide

# Réforme des compétitions Foot Entreprise et Critérium du S.A.M.

## ➤ Fusion des championnats F.E. S.A.M. et Critérium du S.A.M.

### Montées et descentes à l'issue de la saison 2019/2020 (Saison de transition)

	R1 FE	R1 CRS
1	Montée en R1 Elite	Montée en R1 Elite
2		
3		
4		
5		
6		
7	Maintien en R1	Maintien en R1
8		
9		
10		
11		
12		

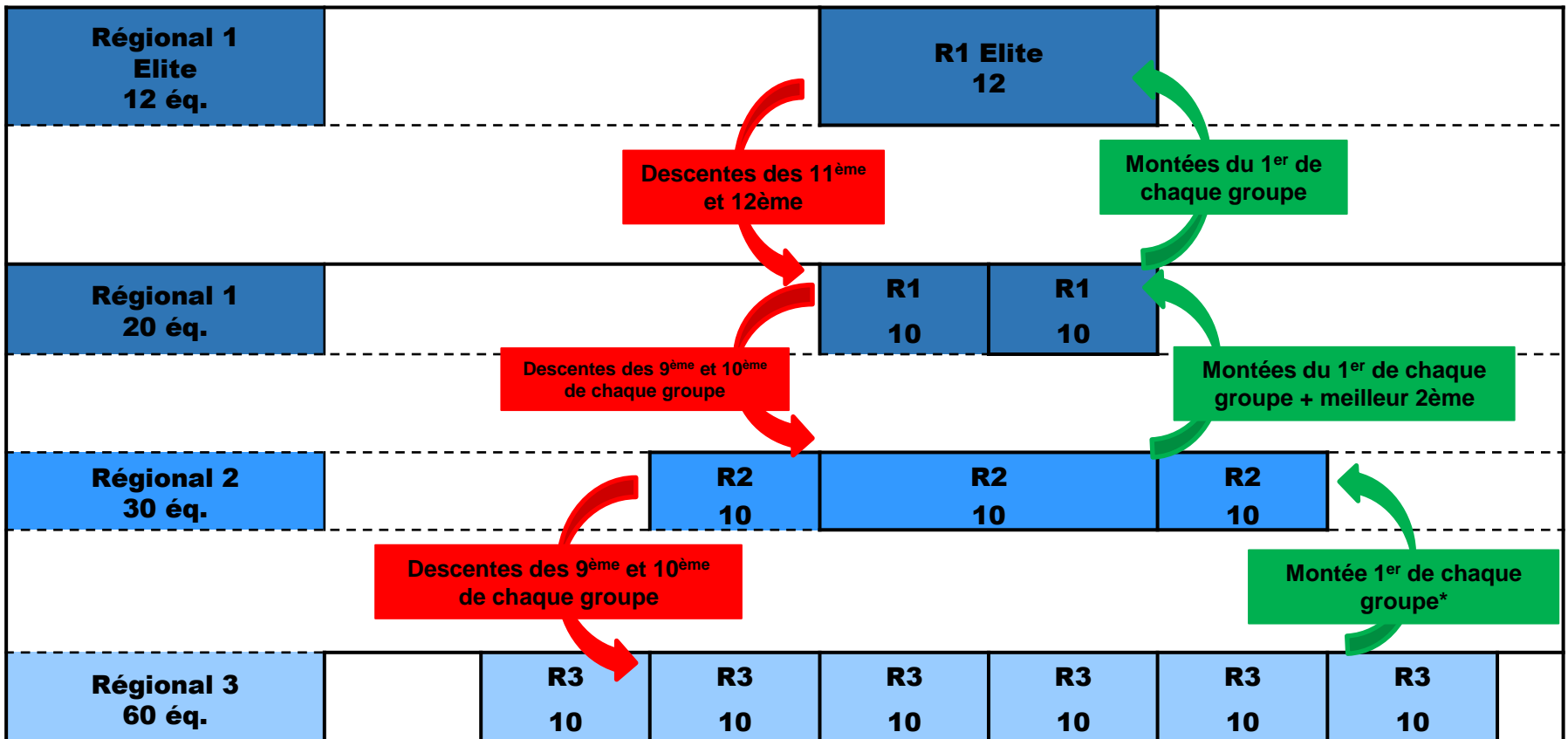
	R2/A FE	R2/B FE	R2/C CRS	R2/D CRS
1	Montée en R1	Montée en R1	Montée en R1	Montée en R1
2	Maintien en R2	Maintien en R2	Maintien en R2	Maintien en R2
3				
4				
5				
6				
7				
8	Descentes en R3			
9				
10				

	R3/A	R3/B	R3/C	R3/D	R3/F	R3/G
1	Montée en R2	Montée en R2	Montée en R2	Montée en R2	Montée en R2	Montée en R2
2	Maintien en R3	Maintien en R3	Maintien en R3	Maintien en R3	Maintien en R3	Maintien en R3
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

- Dans le cas où la division R3 comporte moins de 6 groupes, il est fait application de l'article 14 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. pour déterminer les montants supplémentaires de R3
- Ex: si le R3 comporte 5 groupes, ce sont les clubs classés 1ers de chaque groupe de R3 + le meilleur 2<sup>ème</sup> de chaque groupe de R3.

## ➤ Fusion des championnats F.E. S.A.M. et Critérium du S.A.M.

### Saison 2020/2021



- Dans le cas où la division R3 comporte moins de 6 groupes, il est fait application de l'article 14 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. pour déterminer les montants supplémentaires de R3







## Réforme des compétitions Foot Entreprise et Critérium du S.A.M.

### FOOT ENTREPRISE DU SAMEDI MATIN

28 équipes étaient engagées en début de saison dans le championnat Foot Entreprise du Samedi Matin

L'organisation du championnat sera fonction du nombre d'équipes engagées pour la saison 2019/2020

Soit:

- *Maintien du championnat avec 2 divisions sous sa forme actuelle (si le nombre d'équipes le permet)*

Soit:

- *Création d'un championnat « à plat » composé d'autant de groupes (de 10 ou 12 équipes) qu'il y a d'équipes engagées*  
Championnat organisé en 2 phases (sept à février puis mars à juin)

\*\*\*\*\*

**Maintient de la Coupe de PARIS CREDIT MUTUEL IDF du Foot Entreprise du Samedi Matin**